

RIGHT HERE RIGHT NOW

Ressources pédagogiques

- 1 *Une invitation*
 - 1.1 Bienvenue à Kanal
 - 1.2 Démarche pédagogique
- 2 *Au fil de la visite*
 - 2.1 Les droits humains : quelques repères simples
 - 2.2 Les droits des enfants
 - 2.3 Éducation à la philosophie et à la citoyenneté
- 3 *Proposition d'activités à réaliser en classe*
 - 3.1 Faire connaissance
 - 3.2 Activité réflexive et créative
- 4 *Répertoire des compétences*
- 5 *Suggestions de lectures*

«Ce dossier pédagogique est conçu et diffusé exclusivement afin de permettre aux établissements scolaires, aux membres du corps enseignant et aux élèves de découvrir les contenus des expositions de KANAL, notamment en préparation, en accompagnement ou dans le prolongement d'une visite.

Les textes, reproductions d'œuvres, photographies, illustrations et autres contenus figurant dans ce dossier sont mis à disposition exclusivement à des fins d'information, d'illustration de l'enseignement et d'utilisation pédagogique dans le cadre d'activités scolaires.

Sous réserve des exceptions prévues par la législation applicable, toute utilisation du présent dossier ou de l'un de ses éléments à d'autres fins est interdite. **La gratuité d'une utilisation ne suffit pas, à elle seule, à la rendre autorisée.»**

Une invitation

1.1 BIENVENUE À KANAL

Et si ce document était déjà le point de départ de notre rencontre? Un avant-goût, un petit cadeau de bienvenue, une invitation à entrer doucement dans la découverte à Kanal.

Lors de votre visite, vous découvrirez l'œuvre *right?* de Banu Cennetoğlu, une installation immersive composée de ballons portant chacun un **droit humain**. Fragiles et éphémères, ces ballons se dégonflent progressivement au fil du temps, invitant à réfléchir à la manière dont les **droits humains** peuvent eux aussi être remis en question.

Cette expérience sensible propose aux enfants d'explorer, à leur échelle, des notions essentielles comme la **justice**, l'égalité et la **liberté**, à travers l'observation, le déplacement dans l'espace et le **dialogue**.

Pour vous préparer, Kanal propose : la démarche pédagogique au musée, avec quelques clés de compréhension pour les thèmes abordés pendant la visite, une activité à réaliser en classe, des liens avec le programme scolaire dans le répertoire de compétences, ainsi que des suggestions de lecture.

1.2 DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La visite repose sur une approche active, sensible et participative, adaptée aux élèves du primaire. Les enfants sont invités à vivre une expérience immersive au cœur de l'œuvre, en mobilisant leur regard, leurs **émotions** et leur capacité à réfléchir ensemble.

Une approche active et réflexive

À travers une observation guidée de l'installation, les enfants circulent parmi les ballons, découvrent les mots inscrits et s'interrogent sur leur signification. Le **dialogue** avec les guides encourage chacun-e à formuler ses idées, à poser des questions et à écouter celles des autres. Inspirée de la philosophie pour enfants, cette démarche développe la réflexion critique et l'échange collectif.

Une expérience sensible et immersive

Le dispositif artistique invite les enfants à se déplacer dans l'espace et à ressentir physiquement la fragilité de l'œuvre. Le dégonflement progressif des ballons devient un point de départ pour réfléchir à la fragilité des **droits humains** et à leur importance dans la vie quotidienne.

Des outils au service de la compréhension

Pour accompagner la visite, les guides s'appuient sur des questions ouvertes, des moments d'observation silencieuse et des échanges collectifs. Ces outils permettent de rendre accessibles des notions abstraites comme les **droits humains**, en les reliant à l'expérience vécue par les enfants.

Des objectifs d'apprentissage

Au fil de la visite, les élèves découvrent que les **droits humains** sont des principes essentiels qui concernent chaque individu. Ils comprennent que ces droits peuvent être fragiles et nécessitent d'être protégés.

Ils sont amenés à : comprendre ce que sont les **droits humains**, réfléchir aux notions de **justice** et d'égalité, découvrir qu'une œuvre d'art peut poser des questions et faire réfléchir, exprimer leurs idées et écouter celles des autres.

Au fil de la visite

Pendant l'atelier, différentes thématiques jalonnent la découverte, voici les trois axes principaux qui structurent l'expérience :

2.1 LES DROITS HUMAINS : QUELQUES REPÈRES SIMPLES

Les **droits humains** sont des règles fondamentales qui protègent chaque personne et garantissent le respect de sa dignité. Ils organisent la manière dont nous vivons ensemble, ainsi que les relations entre les individus et les États.

Ces droits ont été reconnus au niveau international après la Seconde Guerre mondiale, notamment dans la **Déclaration universelle des droits de l'homme** (1948). Ils servent aujourd'hui de base commune pour défendre la **liberté**, la **justice** et l'égalité dans le monde.

Les **droits humains** reposent sur quelques principes essentiels :
Ils sont universels et inaliénables → Chaque être humain possède ces droits, partout dans le monde, simplement parce qu'il est humain. Ils ne peuvent pas être retirés.

Ils sont égaux et sans discrimination → Tous les individus ont les mêmes droits, sans distinction d'origine, de genre, de langue, de religion ou de situation.

Ils sont indivisibles et interdépendants → Tous les droits sont liés et ont la même importance. Par exemple, le droit à la santé est lié au droit à l'éducation ou à l'information.

Ils impliquent des responsabilités → Les États doivent protéger ces droits, mais chacun a aussi la responsabilité de respecter les droits des autres.

Pour les enfants, ces notions peuvent être abordées à travers des exemples concrets : le droit à l'éducation (aller à l'école), le droit à la sécurité (être protégé), le droit à la liberté d'expression (donner son avis), le droit à une identité (avoir un nom, une nationalité). Ces repères permettent d'ancrer des notions parfois abstraites dans leur réalité quotidienne.

Fun fact

La **Déclaration universelle des droits de l'homme** (DUDH) de 1948 détient le record du monde du document le plus traduit, disponible dans plus de 500 langues.

Au fil de la visite

2.2 LES DROITS DES ENFANTS

Les droits de l'enfant sont des **droits humains** adaptés aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes de moins de 18 ans. Ils visent à garantir leur développement, leur bien-être et leur protection.

Ils sont définis dans la *Convention relative aux droits de l'enfant*, un traité international **ratifié** par la grande majorité des pays. Ces États s'engagent à mettre en place des lois et des actions pour protéger les enfants.

Les droits de l'enfant couvrent des aspects essentiels de la vie : grandir en sécurité, aller à l'école, être soigné, jouer, s'exprimer, ou encore participer à la **vie sociale** et **culturelle**.

Quatre grands principes guident cette convention :

→ *La non-discrimination* : chaque enfant a les mêmes droits, sans exception.

→ *L'intérêt supérieur de l'enfant* : les décisions doivent toujours prendre en compte ce qui est le mieux pour lui.

→ *Le droit à la vie et au développement* : chaque enfant doit pouvoir grandir dans de bonnes conditions.

→ *Le droit à l'expression* : chaque enfant peut donner son avis et être écouté.

Tous ces droits sont liés entre eux et ont la même importance.

2.3 ÉDUCATION À LA PHILOSOPHIE ET À LA CITOYENNETÉ (EPC)

La rencontre autour de l'œuvre *right?* s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, telle que définie par le référentiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tout en proposant une expérience à la fois sensible, réflexive et collective.

Cette activité permet aux élèves de développer leur réflexion philosophique en apprenant à se poser des questions et à s'étonner de ce qui leur semble évident. À partir de la question «*right?*», les enfants sont invités à réfléchir au sens des droits humains et à se demander s'ils sont toujours respectés dans la réalité.

Les échanges autour de l'œuvre encouragent également les élèves à exprimer leurs idées, à justifier leur opinion et à écouter les points de vue des autres dans un cadre bienveillant. La discussion guidée favorise ainsi la prise de parole, l'écoute active et le respect des opinions différentes.

À travers cette exploration, les enfants découvrent des notions importantes comme la **justice**, l'**égalité** ou la **liberté**. Ils prennent conscience que les **droits humains** concernent chacune d'entre nous et que certaines personnes peuvent parfois être confrontées à des situations d'injustice ou d'**inégalité**.

Enfin, cette activité permet aussi de développer une compétence en français : oser prendre la parole face aux autres pour exprimer un ressenti, une idée ou une observation.

Activités à réaliser en classe

3.1 L'OEUVRE

Faire connaissance

Banu Cennetoğlu est une artiste **contemporaine** qui travaille souvent avec des textes, des **archives** et des documents. C'est autour du texte de la **Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)** que l'artiste construit son œuvre *right?*.

L'installation se compose de bouquets de ballons dorés en forme de lettres, chacun représentant l'intégralité d'un article de la **Déclaration**. Chaque bouquet devient une matérialisation fragile des mots qui fondent nos idéaux collectifs. Mais, au fil du temps, les ballons se dégonflent lentement, modifiant l'apparence du texte jusqu'à le rendre illisible, voire méconnaissable.

Ce processus d'altération progressive met en évidence la fragilité des droits qu'ils incarnent : sans effort constant pour les défendre, les actualiser et les faire respecter, ils risquent de perdre de leur substance comme les ballons qui se vident d'air.

L'œuvre se compose d'un mot simple : *right* (droit), suivi d'un point d'interrogation.

Cette ponctuation transforme le sens du mot :

right → affirmation

right? → question

L'artiste invite le public à réfléchir : les droits existent-ils réellement pour tout le monde ? que signifie « avoir des droits » ?

L'œuvre ne donne pas de réponse. Elle encourage à réfléchir.



"right?" de Banu Cennetoğlu, fait en 2022.

© Photo credit: Kunsthall Charlottenborg/David Stjernholm. Copyright Artwork :
Courtesy the artist. Sous réserve de droits.

3.2 ACTIVITÉ RÉFLEXIVE ET CRÉATIVE

L'objectif de cette activité est d'introduire la notion de **droits humains** et amener les élèves à comprendre que certains droits peuvent exister «sur papier» sans être respectés partout dans le monde. Cette activité prépare les élèves à la visite en introduisant la notion de **droits humains**, en développant leur réflexion critique et en montrant qu'une simple phrase peut susciter une réflexion approfondie.

Elle fait directement écho à l'œuvre *right?* de Banu Cennetoğlu, qui invite elle aussi à questionner ce qui semble évident.

Le déroulé de l'activité est indicatif, libre à vous d'adapter selon les spécificités de votre groupe !

Fun fact

À Kanal, L'artiste expose pour la *première fois l'ensemble des 30 articles*. Ce n'est pas un hasard si cela se passe à Bruxelles, siège à la fois des institutions européennes et du quartier général de l'OTAN – des organisations qui se disent garantes de la paix et de la démocratie.

Pour chaque lettre d'un article, un ballon doré est prévu. Au total, plus de 6 700 ballons ont été gonflés pour cette œuvre !

Durée	40 min
Matériel	Tableau et craies
	Ballons gonflables ou morceaux/restes de carton/papier épais
	Feutres indélébiles
	Cordes/ficelles pour accrocher les ballons/formes en carton

Pour commencer : le droit d'aller à l'école

Écrire au tableau : « *Les enfants ont le droit d'aller à l'école.* »

Lire la phrase avec la classe et vérifier la compréhension. Le droit à l'éducation est un **droit humain**, reconnu par de nombreux textes internationaux, régionaux et nationaux des droits humains, et notamment par la **Déclaration universelle des droits de l'homme** et la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

1. Faire émerger un doute

Puis ajouter un point d'interrogation : « *Les enfants ont le droit d'aller à l'école ?* »

Demander aux élèves ce qui change.

Quelques questions à poser : *Pourquoi a-t-on ajouté un point d'interrogation ? Est-ce que cette phrase est toujours vraie ? Est-ce que tous les enfants vont à l'école dans le monde ? Pourquoi certains enfants n'y vont pas ?*

Réponses possibles des élèves : Ils doivent travailler. Ils sont trop pauvres. Il n'y a pas d'école.

Tous les enfants, partout dans le monde, ont le droit d'aller à l'école pour apprendre et grandir. Pourtant, en 2022, encore 250 millions d'enfants et d'adolescent-e-s sont toujours privé-e-s d'éducation. Même en Belgique, en 2023 1,5 % des enfants ne vont pas à l'école

2. Comprendre la notion de droit

Question clé : *Alors, à quoi ça sert de dire que c'est un droit ?*

Quelques questions pour approfondir : *Est-ce que quelque chose peut être écrit (une règle, une loi) sans être appliqué ? Pourquoi certains droits ne sont-ils pas respectés ?*

Un droit, c'est quelque chose qui devrait être respecté pour tous et toutes, même si ce n'est pas toujours le cas. Les droits des enfants sont écrits dans la Convention relative aux droits de l'enfant.

Ce texte précise ce que les pays doivent respecter pour protéger les enfants : aller à l'école, être en sécurité, être soigné-e, jouer, apprendre, donner son avis...

Ces règles ont beaucoup de valeur, parce qu'elles sont censées être les mêmes pour tout le monde. Mais dans la réalité, elles ne sont pas toujours respectées partout. C'est pour ça qu'il est important de connaître ses droits et d'en parler.

3. L'idée de la justice

Quelques questions à poser : *Est-ce que c'est juste que certains enfants ne puissent pas aller à l'école ? Qu'est-ce que ça veut dire «ce n'est pas juste» ?*

Réponses possibles des élèves : Ce n'est pas égal. Ce n'est pas normal.

Quand on parle d'**injustice**, cela veut dire que tout le monde n'a pas les mêmes chances. La justice consiste justement à faire en sorte que chacun et chacune soit traité-e de la même manière.

Si besoin, relancer avec une situation concrète : *Imaginez que dans cette classe, certains enfants peuvent aller en récréation et d'autres non. Est-ce que ce serait juste ? Pourquoi pas ?*

4. Les droits à l'école

Commencer par faire émerger avec les élèves des exemples de droits qu'ils vivent à l'école et les noter au tableau.

Réponses possibles des enfants : *À l'école on a le droit de : Aller aux toilettes. Apprendre de nouvelles choses. Jouer à la récréation. Manger et boire. Poser des questions. Être respecté.*

L'enseignant-e peut reformuler : Les enfants ont droit à l'éducation. Les enfants ont droit au jeu. Les enfants ont droit au respect. Les enfants ont droit à des conditions de vie et d'accueil respectant leurs besoins fondamentaux.

Pour cette étape, il est possible de consulter les dossiers pédagogiques d'Amnesty dans lesquels les droits des enfants sont cités et abordés.

5. Création d'une oeuvre collective

On a parlé des droits des enfants. Maintenant, nous allons créer ensemble une **oeuvre collective** qui montre les droits pour les enfants dans notre école.

Par deux, chaque groupe reçoit un ballon ou un morceau de carton/ papier épais, selon le matériel disponible. Le morceau de carton ou de papier épais peut être découpé dans une forme au choix.

Chaque duo choisit un droit à l'école (noté au tableau) et l'écrit avec des feutres indélébiles.

Ensuite, une ficelle est attachée au ballon ou à la forme en carton/papier épais.

Une fois terminés, tous les ballons/formes sont rassemblés pour créer une grande installation collective suspendue dans la classe ou dans le couloir.

Réaliser une photo de l'installation pour la présenter lors de votre venue à Kanal :-)

Pour finir : conclusion de l'activité

Les droits des enfants sont faits pour protéger tous les enfants. Mais dans la réalité, ils ne sont pas toujours respectés.

C'est pour cela qu'il est important d'en parler et de se poser des questions.

La visite à Kanal permettra de continuer cette réflexion à travers une oeuvre d'art.

Répertoire des compétences

Cet atelier s'inscrit dans plusieurs domaines du référentiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle mobilise principalement : l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC), le français (langage oral), l'éducation culturelle et artistique (ECA).

À travers la rencontre avec l'œuvre *right?* de Banu Cennetoğlu, les élèves développent des compétences liées à l'observation, au questionnement, à l'expression et à l'interprétation.

P1-P6

EPC

Questionner l'importance d'avoir des règles qui garantissent les droits. (P3-P6)

Questionner les concepts de règle, de loi et de pouvoir. (P4-P6)

Equité-Egalité-Justice : identifier - exemplifier (P4)

Equité-Egalité-Justice : questionner- expliciter (P5-P6)

Distinguer le juste et l'injuste à l'aide d'exemples (P1-P2)

Liberté-égalité de droits (Déclaration universelle des droits de l'homme-Convention internationale des droits de l'enfant). (P3-P6)

Se décentrer pour comprendre le point de vue d'autrui. (P1-P6)

FRANÇAIS

Oser prendre la parole face aux autres pour exprimer un ressenti et ses observations

Prendre la parole dans un groupe : en osant s'exprimer ; en questionnant ses interlocuteurs ; en répondant à des questions ; en respectant les règles de courtoisie.

Répertoire des compétences

ECA

Observer librement : des lieux de culture ; le patrimoine local ; des objets du quotidien. (P1-P6)

Exprimer ses observations (...) d'œuvres et d'objets culturels variés. (P3-P6)

Appréhender, de préférence in situ, des lieux, des éléments du patrimoine et des objets culturels en lien avec la vie quotidienne. (P1-P2)

Lors de la rencontre d'un élément culturel ou artistique, établir des liens avec son vécu. (P1-P2)

Suggestions de Lectures

FR	DROITS DE L'ENFANT	Charlotte Roederer <i>Gallimard-Jeunesse</i> 2009
	TES DROITS ET TES BESOINS COMPTENT	Edouard Durand (Auteur) et Mai Lan Chapiro (Illustrations) <i>La Martinière Jeunesse</i> 2025
	J'AI LE DROIT D'ÊTRE UN ENFANT,	Alain Serres, Aurélia Fronty
NL	EDUCATIEF MATERIAAL OVER MENSENRECHTEN	<u><i>Amnesty International</i></u>
	MATERIAAL OP MAAT VAN KINDEREN	<u><i>UNICEF</i></u>